

Informations sur le cours

Le concept Sports-Arts-Etudes et Formation a pour but de permettre à des élèves particulièrement doués sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité d'enseignement obligatoire ou d'un cursus de formation au niveau postobligatoire, répondant à leurs aptitudes avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive et artistique.

Ce cours, destiné aux élèves ayant de réelles aptitudes pour la comédie musicale et ayant un vrai désir de se surpasser, comprend une dizaine d'heure par semaine de chant, théâtre, danse et acrobatie. Les élèves du cours « préparatoire » sont sélectionnés par nos professeurs. Ce cours peut être associé au programme « Sports-Arts-Etudes » des établissements scolaires, sur demande spécifique ; ainsi, les élèves qui suivent ce programme bénéficient de réductions sur le temps scolaire.

Extrait des prérequis pour faire partie du cursus « *sports-arts-études* ».

SPORTS – ARTS – ÉTUDES – FORMATION

COMEDIE MUSICALE

Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le jeune musicien doit :

Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)
Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline ci-dessus

Enseignement obligatoire (5 à 11) Avoir des compétences avérées dans le domaine du chant, de la danse et de la comédie et faire partie du cursus Elite I de l'école Evaprod jusqu'en 10^{ème} année Harnos.

Dès la 11^{ème} année Harnos, l'élève doit être intégré dans le cursus Elite II de l'école Evaprod.

Enseignement postobligatoire Faire partie du cursus Elite II pendant un an puis être inscrit en cursus préprofessionnel de 3 ans de l'école Evaprod.

Références Attestation de l'école Evaprod

Remarques
